

# OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Commune de Vresse-sur-Semois

## COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS DE CONSULTATIONS VILLAGEOISES

LAFORÊT  
8 FÉVRIER 2022



### Ordre du jour

- › Information
  - Qu'est-ce qu'une ODR ?
  - Tour de la commune de Vresse
- › Consultation
  - Travail en sous-groupes
  - Mise en commun des résultats
- › Les suites



### Présences

- › **Villageois** : 15 présents (voir la liste en annexe)
- › **Pour la Commune** : Arnaud ALLARD, Yves-Marie THERET, Frédéric MARTIN, Pascaline RENARD, Isabelle MAROIT, André ROBINET, Alain WILEMME, Véronique SOENEN
- › **Fondation rurale de Wallonie** : Juliette MAQUET et Bruno ECHTERBILLE
- ⇒ **Total de présences** : 25 personnes



### Lieu de réunion

- › Salle du conseil communal

## Information – Qu'est-ce qu'une ODR ?

---

La FRW a été désignée pour accompagner Bièvre dans son opération de développement rural. Mais ... "FRW", "Opération de développement rural", Kezako ?

La **FRW** (Fondation rurale de Wallonie) est un organisme privé, chargé de missions publiques. Le travail des agents de développement de la FRW consiste à informer, conseiller et accompagner les communes dans leur opération de développement rural.



*« Une **ODR** (Opération de Développement Rural) consiste en un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune, dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants aux points de vue économique, environnemental, social et culturel. Une opération de développement rural dure 13 ans : 3 ans d'élaboration du programme et 10 ans de mise en œuvre des projets.*

*Le **PCDR** (Programme Communal de Développement Rural) est un document stratégique qui synthétise l'opération de développement rural. Le PCDR notifie tous les projets qui seront à mener dans une commune à court, moyen et long termes (10 ans). Le PCDR est composé de plusieurs parties : description des caractéristiques socio-économiques de la commune, résultats de la consultation à la population, stratégie de développement et projets pour atteindre les objectifs stratégiques ».*

*Source : extrait du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural.*

Dans le cadre d'une ODR, une **CLDR** (Commission Locale de Développement Rural) est mise en place. Cette commission est composée comme suit :  $\frac{3}{4}$  des membres sont issus de la population et  $\frac{1}{4}$  maximum du conseil communal. Les membres de la CLDR représentent un maximum de composantes de la population au niveau de la profession, de l'âge, du genre, des catégories socio-professionnelles, des villages, ...

- La CLDR participe à la définition et à la réalisation du PCDR (stratégie, projets et priorités) ;
- La CLDR assure un rôle de relais entre les habitants et la commune dans la mise en œuvre du PCDR ;
- La CLDR est une commission consultative : il s'agit d'un lieu de dialogues, de débats démocratiques, de propositions et d'idées ;
- Les réunions avec la CLDR sont au nombre de 6 à 8 fois par an durant la phase d'élaboration du programme. Lors de la mise en œuvre, il s'agit d'environ 4 réunions/an ;
- Des réunions plus thématiques (en fonction des différents groupes de travail qui seront créés) peuvent également s'organiser.

### Comment se déroule concrètement l'élaboration d'une opération de développement rural ?

L'auteur de programme (dans ce cas-ci : Impact SPRL) et la FRW sont désignés par la Commune avec le soutien des autorités régionales.

Un diagnostic est établi en se basant d'une part sur une étude socio-économique (objectif) et d'autre part sur les consultations citoyennes dans les villages de la commune (vécu subjectif).

Sur base du diagnostic de l'auteur de programme, des groupes de travail et la CLDR sont mis en place, identifient les enjeux essentiels et imaginent des réponses concrètes.

La CLDR détermine alors des objectifs de développement et les actions à réaliser pour y répondre à court (3 ans), moyen (3 à 6 ans) et long terme (6 à 10 ans). La faisabilité et la pertinence des réponses sont évaluées. Des retours vers la population sont organisés.

Le PCDR proposé par la CLDR est soumis à l'approbation du Conseil communal et doit ensuite être approuvé par le Gouvernement wallon sur proposition de la ministre en charge du Développement rural.

## **Information – Tour de la commune de Vresse**

---

La FRW présente les données chiffrées recueillies par l'auteur de programme dans la partie d'analyse du territoire.

La présentation est disponible via le site internet de l'opération de développement rural :

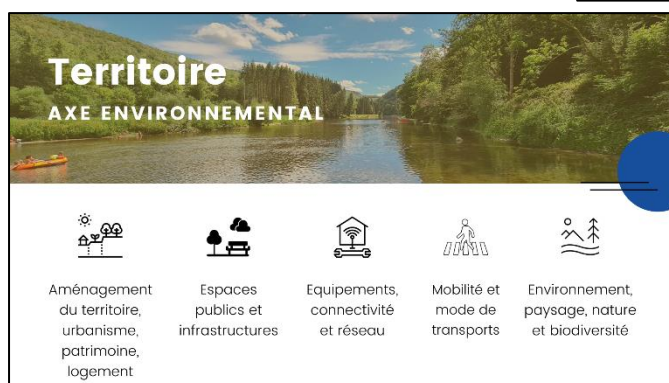
[https://www.pcdr-vresse.info/uploads/7/8/3/9/78394446/pr%C3%A9sentation\\_commune\\_de\\_vresse.pdf](https://www.pcdr-vresse.info/uploads/7/8/3/9/78394446/pr%C3%A9sentation_commune_de_vresse.pdf)

## Consultation – travail en sous-groupe

### Réflexion globale sur votre village et votre commune : atouts, faiblesses et pistes d'action

- Les citoyens se mettent en groupes de 4 à 6 personnes.
- Au sein de chaque groupe, un secrétaire est désigné, il notera les réflexions.
- Les villageois sont désormais invités à réfléchir aux atouts, faiblesses et pistes d'action de la commune sur différents grands thèmes.

Axe social (services et associatif) : lieux de rencontres, solidarité, échanges, vie au village, enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés, culture, vie associative et sportive, information, communication et numérique.



Axe environnemental (territoire) : aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement, espaces publics et infrastructures, équipements, connectivité et réseau, mobilité et mode de transports, environnement, paysage, nature et biodiversité.

Axe économique (travail et activités) : emploi et formation, commerces et localisation des activités économiques, création de nouvelles activités et innovation, agriculture, sylviculture et carrières et tourisme.



- Chaque groupe a 15 minutes par thèmes.
- L'atelier se termine par une mise en commun des réflexions des différents groupes : partage d'opinions, débats, ...

#### i. Résultat des échanges

Voir tableau

## Atelier de consultation – Réflexion sur le village de Laforêt, et la commune

Thématique	Atouts	Faiblesses	Pistes d'action
<b>Services et associatif – réflexions liées à l'axe Social</b>			
Vie associative, vie au village et solidarité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La fête des voisins // ambiance conviviale entre les villageois</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté d'activités sportives et sociales afin d'accroître la vie associative.</li> <li>• Mise en place des zones intergénérationnelles dans les villages. Des lieux de cohésion sociale ouvert à tout âge où il y a la possibilité de créer des liens.</li> </ul>
Lieux de rencontres et d'échanges		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Besoin d'une salle de village</li> </ul>	
Population (aînés, jeunes, petite enfance) et aides			
Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecole de Laforêt en fonction</li> <li>• Enseignement communal primaire</li> </ul>		
Information et communication		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de valves communales</li> </ul>	
Santé et services d'urgence	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence d'un vétérinaire</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avec l'avenir incertain au niveau des médecins sur le territoire et les hôpitaux fort éloignés, il serait nécessaire de rassembler les soignants dans une maison médicale.</li> </ul>
Sport et culture			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer un hall sportif communal et des plaines de jeux pour attirer les jeunes sur la commune.</li> </ul>
<b>Territoire – réflexions liées à l'axe Environnement</b>			
Mobilité Sécurité routière	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service de taxi présent à Sugny</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mauvais entretien de la voirie régionale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté de mettre en place des ralentisseurs dans le village</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'actualisation de certains logiciels de cartes virtuelles, certaines rues ne sont pas répertoriées (ex : rue du loup)</li> <li>• Sécurité piéton et usagers faibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de trottoirs.</li> <li>- Haut du village assez dangereux.</li> <li>- Problème de coexistence des usagers, les voitures vont sur les accotements et trottoirs.</li> <li>- Aménagement afin de signaler ou matérialiser la zone 30, entre autres aux abords des écoles.</li> <li>- Panneau lumineux pour annoncer la zone 30 près de l'école (illuminé uniquement lors des heures scolaires).</li> </ul> </li> <li>• Commune mal desservie par les transports en commun.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de circuits VTT/vélos électriques. Bien distinguer les balades familiale et sportives, et penser à la différence d'usagers et aux PMR.</li> <li>• Améliorer le stationnement // éviter que les gens se garent de manière sauvage sur les sites de petit patrimoine.</li> <li>• Installer des bornes de rechargement sécurisées pour véhicules et vélos</li> <li>• Lien avec la gare de Graide : trouver un moyen de faire une liaison souple vers les différentes gares afin de désenclaver le territoire.</li> </ul>
<b>Environnement, paysage, nature et biodiversité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La nature, les points de vue, les sentiers découvertes et les réseaux de promenades.</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Agrémenter le village de plantes indigènes et autres fleures vivaces (ne pas tout couper).</li> </ul>
<b>Patrimoine</b>			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en valeur et préservation du patrimoine (via plaques explicatives). Améliorer le site du lavoir/abreuvoir à Laforêt. Mise en valeur des endroits comme les Rochettes et Griolou par des petits équipements adaptés en bois (bancs, tables, poubelles, etc).</li> <li>• Réflexion du devenir des églises. Il y a de moins en moins de présences aux offices. Possibilité de faire le lien avec le besoin de lieu de rencontre ?</li> </ul>

Aménagement du territoire et urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre de vie à conserver.</li> <li>• L'architecture du bâti uniforme et harmonieuse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il n'existe pas d'extension au niveau des zones à bâtir sur le village.</li> <li>• Accroissement du nombre de résidences secondaires, ainsi que du prix de l'immobilier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Attirer les jeunes sur la commune avec la mise à disposition de terrain à bâtir.</li> </ul>
Espaces publics		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pollution visuelle au niveau des panneaux signalétiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planter des WC et douches publics. Gros besoin en lien avec le tourisme et les circuits trails. Cette réflexion est même intéressante à prendre en compte sur tout le sud Luxembourg.</li> <li>• Installer plus d'endroits de pauses sur les chemins de promenade (bancs et tables)</li> <li>• Remplacer l'éclairage public (le rendre plus pittoresque). Mais penser à la pollution lumineuse et à la biodiversité autour.</li> </ul>
Propreté publique			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation sur la propreté du village.</li> <li>• Centralisation des poubelles pour les seconds résidents afin d'éviter qu'elles soient éventrées par des bêtes sauvages. Les timings des dépôts de poubelles ne coïncident pas avec le passage des camions.</li> </ul>
Téléphonie, connectivité et réseau		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récente installation du raccordement et de la fibre (pilonne 4G). Malgré ça, le réseau est faible, il n'existe que Proximus, il est donc complexe de trouver un autre opérateur (concurrence des prix) = monopole</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>
<b>Travail et activités – réflexions liées à l'axe Économie</b>			
Tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence des différents syndicats d'initiative.</li> <li>• Beaucoup de gîtes et de choix d'hébergements pour les touristes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas d'accès vers la commune pour les touristes du côté français.</li> </ul>	

Commerces	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proximité de nombreux commerces (dont HoReCa)</li> </ul>		
Emploi et formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présence de l'ADL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hors enseignement primaire et gardienne, aucune formation n'existe sur la commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Penser à préparer les jeunes aux emplois qui seront créés grâce à la prison // infos et formations</li> </ul>
Agriculture			
Sylviculture		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sapins en trop grand nombre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préserver la forêt par une gestion intelligente du massif forestier</li> </ul>
Economie locale			



## Les suites de l'ODR

---

Pour suivre l'opération de développement rural, différents canaux sont disponibles :

- Les différents rendez-vous sont toujours repris dans les actualités du site communal : <http://www.vresse.be>
- La page Facebook communale relaie les éléments-clés : <https://www.facebook.com/vressesursemois>  
La page Facebook de l'équipe Semois-Ardenne de la FRW : <https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne>
- Toutes les informations, documents et comptes-rendus seront disponibles sur le site spécialement dédié à l'ODR : <https://www.pcdr-vresse.info/>
- Le bulletin communal fait le point au fur et à mesure du déroulement de l'ODR.

Et pour s'investir dans les prochaines étapes, vous pouvez poser votre candidature à la CLDR (clôture des candidatures le 19 mars) !

Rédaction du compte-rendu  
Juliette Maquet et Bruno Echterbille  
Agents de développement



## Annexe : liste de présences (15)

---

Mme	CAPELLE	Denise	Laforêt
Mme	COURTOIS	Johanne	Laforêt
M.	LAMBOT	Jean-Pierre	Laforêt
M.	MOULIN	Valentin	Laforêt
M.	SMEKENS	Jean	Laforêt
M.	BOIS D'ENGHIEU	Philippe	Laforêt
Mme	RICOU	Agnes	Laforêt
Mme	VAN DEN BROECK	Fons	Laforêt
M.	VINCENT	Eric	Laforêt
M.	LACROIX	Jacques	Laforêt
M.	GALLOY	Serge	Laforêt
M.	COLLARD	Cédric	Laforêt
M.	ONGENA	Pascal	Laforêt
M.	DOUNY	André-M.	Vresse-sur-Semois
M.	ROISEUX	Gérard	Laforêt